



ADHÉSION

2026

Vous souhaitez rejoindre le club ? Voici la marche à suivre !

Pensez à prendre contact avec nous pour finaliser l'inscription :)

- **Adhésion**

Part CSR-O : 5€ (**obligatoire**)

Cotisation club : 30€ ; 20€ jeune (-26 ans) (**obligatoire**)

L'adhésion au SCCV implique de se licencier auprès de la Fédération Française de Spéléologie.

Les tarifs sont les suivants :

- Normal 77,50 €
- Tarif jeune (-26 ans) 50,50€
- Tarif famille 50,50€

- **Assurance**

Plusieurs formules sont proposées, retrouvez le détail [ici](#) . Il est possible de ne pas prendre d'assurance auprès de la FFS à la condition de présenter une attestation de votre assurance stipulant **explicitement** qu'elle couvre la spéléologie, le canyoning et l'escalade.

Tarifs :

- Jeune option 1 : 17€
- Option 1 : 33,50€
- Option 2 : 50€
- Option 3 : 64€
- Famille option 1 : 14€
- Famille option 2 : 26€
- Famille option 3 : 32,50€

- **Certificat médical**

L'adhésion nécessite aussi la présentation d'un certificat médical. Ce dernier est spécifique à la pratique de la spéléologie et du canyoning. Il est joint à la fin de ce document.

Pour les mineurs, une attestation de la part des parents suffit, à condition d'avoir répondu non à toutes les questions du questionnaire de santé. Dans le cas contraire, un certificat spécifique est nécessaire (**attention: le certificat "tous sports" n'est pas valable !**) (documents en annexe).

Le dossier complet, accompagné du règlement et du certificat médical est indispensable pour pouvoir adhérer au club.